



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guadeloupe : agroalimentaire

Question écrite n° 60235

Texte de la question

M Ernest Moutoussamy attire l'attention de M le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur la nécessité de relancer de façon coordonnée et réaliste la filière canne-sucre-rhum en Guadeloupe. L'usine sucrière de Beauport a été fermée sans plan de restructuration et sans augmentation de la capacité industrielle des unités restantes. Lors de la présente campagne, malgré le faible tonnage, des cannes sont restées sur pied. Or, il s'avère, d'une part, que la récolte prochaine sera assez importante, de l'ordre de 700 000 tonnes et, d'autre part, que la réhabilitation de la sucrerie de Beauport peut être effectuée pour un investissement de 31 millions de francs, tandis qu'il faut prévoir 69 millions de francs pour augmenter la capacité de broyage des deux unités restantes en cas de maintien de la fermeture de Beauport. Il apparaît donc plus judicieux de réactiver Beauport, ce qui permet, pour un résultat industriel supérieur, de faire l'économie de 38 millions de francs d'investissements. Compte tenu de la volonté exprimée par les principales sociétés agricoles sucrières, rhumières, commerciales et de services de la filière concernée en faveur de la réouverture de Beauport, il lui demande quelle aide l'Etat peut-il apporter pour accompagner cette politique de relance.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des départements et territoires d'outre-mer est très attentif au problème de la restructuration de la filière canne-sucre-rhum en Guadeloupe et conscient de l'enjeu qu'elle représente pour l'économie de ce département. L'examen du déroulement de la campagne cannière de 1992 fait apparaître que les résultats décevants obtenus et les nombreuses difficultés rencontrées ne sont pas dues seulement à l'inadaptation de l'appareil industriel mais également, et pour une très large part, à l'organisation déficiente de la campagne et à une mauvaise coordination entre les différents opérateurs. Ce constat et la nécessité de prévoir dès à présent les conditions du déroulement de la campagne de 1993 ont amené la constitution d'une commission tripartite Etat-region-département qui s'est réunie à plusieurs reprises dans la période récente et a procédé à l'audition des professionnels de la filière. Les travaux de cette commission ont mis en évidence la nécessité de distinguer très nettement d'une part les dispositions à prendre pour préparer la campagne 1993, d'autre part les options à retenir pour une nécessaire restructuration de la filière à moyen terme. S'agissant de la préparation de la campagne 1993, l'hypothèse de la réouverture de Beauport a été considérée comme irréaliste et susceptible d'être un facteur supplémentaire de perturbation et, selon toute probabilité, de pertes financières. Dans une perspective à moyen terme, un certain nombre de considérations plaident en faveur de la restructuration autour d'une seule usine susceptible de traiter l'ensemble de la production cannière de la Guadeloupe « continentale ». Il s'agit à ce jour d'une hypothèse qui ne fait pas l'objet d'un consensus de la part de tous les partenaires locaux et qui implique une étude approfondie prenant en considération toutes les composantes, y compris le choix de la localisation. L'avenir du site de Beauport devra être examiné dans le cadre de cette réflexion.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60235

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 juillet 1992, page 3326